



Reçu le

16 FEV. 2024

Rép:.....

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Président délégué de Régions de France

*gazette
- Jarneau
- Pocket*

**Madame Isabelle DALADIER-
MARTIN
Maire de Travaillan
Hôtel de Ville
84850 TRAVAILLAN**

RM/STEP-D23-03087

Marseille, le 1er février 2024

Madame le Maire,

Depuis 2016, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait de l'accès au Très haut débit une priorité pour tous les territoires en zones d'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) et de Réseaux d'initiative publique (RIP) pour ne laisser personne en marge de la transition numérique.

57 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 14 millions d'euros supplémentaires viendront compléter le financement des derniers investissements, afin que 100 % de nos territoires soient connectés d'ici 2028.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que grâce aux efforts conjugués de la Région, de votre Département, de vos actions sur le terrain et de l'opérateur d'infrastructure qui construit le réseau sur votre territoire, votre commune bénéficie à présent de l'accès au Très haut débit.

Il vous appartient aujourd'hui d'informer vos administrés afin qu'ils se rapprochent de l'opérateur commercial de leur choix pour être raccordés à la fibre.

Pour celles et ceux qui se trouveraient néanmoins dépourvus d'accès à la fibre en raison de l'éloignement des points de raccordement, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place le « chèque connexion » afin de rendre quasiment gratuit l'accès à des solutions de connexion alternatives telles que le kit satellitaire, le Très haut débit radio ou la 4G fixe.

... / ...



Hôtel de Région
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20
téléphone 04 91 57 50 57 – www.maregionsud.fr

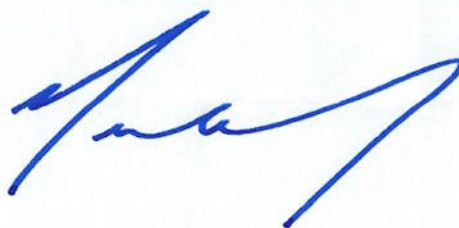
Cette mesure de pouvoir d'achat pouvant atteindre 300 euros vient en complément de l'aide de l'État « Cohésion numérique des territoires », à laquelle les habitants de votre commune pourraient prétendre pour financer l'installation et la mise en service de ces solutions.

Une fois l'installation réalisée par un opérateur homologué de l'État, vos administrés peuvent déposer un dossier « Chèque connexion » sur la plateforme régionale <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/cheque-connexion> où ils trouveront toutes les réponses à leurs demandes.

En outre, l'assemblée régionale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a voté en décembre dernier sa stratégie régionale pour des territoires numériques 100% climat 2024-2028 qui met l'accent sur les innovations numériques au service des projets de transition écologique des collectivités, notamment des collectivités rurales.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Bien Cordialement



Renaud MUSELIER